

# Avions : « Je n'ai pas confiance en l'objectivité de cette étude »

Voilà un sujet qui fâche vraiment Jérôme Viaud : l'étude d'une trajectoire Nord-Ouest pour les jets en approche de l'aéroport Cannes-Mandelieu. Censée soulager les riverains du bassin cannois impactés par l'actuelle VPT17, elle survolerait une partie du pays grassois, provoquant l'ire de nombreux habitants et aboutissant à la création d'associations et collectifs. L'édile est clair sur le sujet : il n'en veut pas !

## Qu'est ce qui vous dérange dans cette trajectoire ?

Je trouve scandaleux qu'on puisse proposer cela en déportant les problèmes sur d'autres. C'est mon devoir de me battre contre ça. On devrait plutôt se dire : comment s'unir pour lutter contre les nuisances générées. On parle de cadre de vie, on culpabilise les gens pour moins prendre la voiture, moins consommer. Et on ne s'étonne pas que des jets consomment en une heure autant de carburant qu'un foyer le fait en

un an ? Puis, dans le même temps, on nous fait signer des contrats de transition écologique.

## Des riverains du bassin cannois ont poussé pour cette trajectoire. Des élus aussi...

J'essaie de ne pas entrer dans des situations où l'on se déchire. De ne pas opposer des territoires, des élus les uns aux autres. D'ailleurs, je ne suis pas là non plus pour lutter contre l'économie de l'aéroport. C'est du privé, ils font leur business, quelque part je le comprends. Ce qui me choque le plus, c'est que l'État se soit dessaisi de cet aéroport [privatisé en 2015]. Ceci étant dit, je n'accepte pas qu'on vienne embêter un territoire en déportant le problème.

## L'étude menée par la DGAC (1) dit pourtant que moins de personnes seront impactées.

Je n'ai pas confiance en l'objectivité des fonctionnaires

de la DGAC qui ont projeté cela. Quand on dit qu'il n'y aura que peu de nuisances, c'est leur interprétation. Mais les habitants, quand disent-ils ? Ce n'est pas une étude d'impact, elle est très légère.

## Vous avez annoncé vouloir en commander une nouvelle.

Oui, pour objectiver les choses et étudier les atterrissages par la mer, plutôt que par Grasse. De plus, on nous dit que les deux trajectoires [l'actuelle et la Nord-Ouest] vont cohabiter pendant 10 ans, le temps d'équiper les avions. En gros, personne ne sera content, ni ceux actuellement impactés, ni les nouveaux. Et puis, une fois équipés, les avions pourront atterrir dans des conditions plus difficiles et, surtout, à des amplitudes horaires plus larges. Vous voyez où je veux en venir...

## Pour mener une étude, il faut des vols d'essais, non ? Quels coûts (2) et qui va faire voler

## ces avions ?

Nous devons mandater un cabinet, lui donner des critères de cahier des charges. Quelles nuisances sonores ? Environnementales ? L'amplitude des vols, l'altimétrie, etc...

Car les hauteurs que l'on nous donne sont prises au niveau de la mer, sans tenir compte des reliefs. Pour le coût, j'avoue, je ne sais pas si c'est cher, nous n'avons pas encore retenu de cabinet. Je pense, effectivement, qu'il faudra des passages d'avions. La sous-préfète [Anne Frackowiak-Jacobs] avait déclaré dans vos colonnes qu'elle n'allait pas non plus me prendre sur ses genoux durant les vols d'essais. Pour le coup, j'aurais bien voulu...

1. Direction générale de l'aviation civile.

2. Il a annoncé, dans un communiqué commun avec la députée Michèle Tabarot, que la nouvelle étude serait financée par l'agglomération du Pays de Grasse, ainsi que les collectivités qui souhaitent participer.